



Procès-verbal Conseil d'établissement

Séance ordinaire du 19 juin 2025

Lieu : Salle La Lièvre

Heure : 17 h

Présences :

Poste	Nom	Présence	Groupe
1-	Valérie Lamarche	X	Parents
2-	Anick Vaillancourt		Parents
3-	Vicki Laurin	X	Parents
4-	Vanessa Grenier		Parents
5-	Fany Gauthier-Cloutier	X	Parents
1-	Karine Ménard		Enseignante
2-	Danielle Fortin		Enseignante
1-	Geneviève Grenier	X	Soutien
2-	Patricia-Ann Bondu	X	Soutien
1-	Vacant		Communauté
2-	Vacant		Communauté
Est également à la table du conseil :			
	Mariève Dumoulin	X	Direction d'école
	Jennifer Lebeau	X	Accompagne la direction

1)

Présences et quorum

La directrice, Mme Mariève Dumoulin ouvre la séance à 17 h, après avoir constaté que tous les membres ont reçu leur convocation dans les délais prévus et qu'il y a quorum.

Étant donné l'absence de la présidente et de la vice-présidente, le conseil doit procéder à la nomination de la présidence d'assemblée. Les membres proposent Fany Gauthier-Cloutier. Cette dernière accepte d'assurer l'intérim de la présidence.

2)	Question du public
	Il n'y a aucun public.
3)	Adoption de l'ordre du jour
010 – CE 24/25-41	CONSIDÉRANT QUE Mme Mariève Dumoulin, directrice, a élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du 19 juin 2025; CONSIDÉRANT QUE ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres du conseil d'établissement de l'École Jean-XXIII; EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Patricia-Ann Bondu , il est résolu à l'unanimité; D'ADOPTER l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 19 juin 2025 avec la modification suivante : Changer la date du dernier CÉ pour le 15 mai à l'ordre du jour.
4)	Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 mai 2025
010 – CE 24/25-42	CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article 69 de la <i>Loi sur l'instruction publique (LIP)</i>, les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 mai 2025, plus de six (6) heures avant la tenue de la présente séance; EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Valérie Lamarche , il est résolu à l'unanimité; DE DISPENSER la secrétaire de procéder à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 mai 2025. D'ADOPTER, tel que déposé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 mai 2025 du conseil d'établissement de l'École Jean-XXIII.
5)	Suivis au procès-verbal
	Point 7 b) Code de vie 25-26 : La direction présente les modifications apportées au plan de stationnement de l'école du Sacré-Cœur. Un membre demande s'il serait possible de faire peindre une grande flèche blanche sur l'asphalte pour indiquer le sens unique du stationnement de l'école.
6)	Correspondance
	Il n'y a aucune correspondance.
7)	Rapports et reddition de comptes
	a) Rapport de la présidence
	La présidente est absente.
	b) Rapport de la direction

- **Faits saillants** : Retour de Mariève qui souligne le soutien de Jennifer lors de son absence.
- Fin de l'année, la fatigue se fait sentir, mais l'équipe se tient.
- **Frais chargés aux parents (fiche 8)** : La direction présente les listes d'effets scolaires qui seront envoyées aux parents durant la période estivale. Les listes ont été vérifiées et approuvées par la direction du Service des ressources financières à la suite de légères modifications pour correspondre à la Loi.

**010 – CE
24/25-43**

CONSIDÉRANT les listes d'effets scolaires présentées par la direction de l'école.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Fany Gauthier-Cloutier, il est résolu à l'unanimité;

D'APPROUVER les listes d'effets scolaires 2025-2026 de tous les groupes.

- **Budget 2025-2026 (fiche 23) :**

La direction présente les efforts budgétaires effectués menant à la coupure de deux (2) postes de technicienne en éducation spécialisée à l'école du Sacré-Coeur. Elle présente la situation financière actuelle et explique que le projet budgétaire présenté est appelé à changer.

Les parents demandent ce qu'il est possible de faire pour soutenir les équipes-écoles et s'il est possible de refuser le budget afin d'affirmer leur mécontentement face à cette situation financière.

**010 – CE
24/25-44**

CONSIDÉRANT la présentation budgétaire faite par la direction de l'école;

CONSIDÉRANT le soutien que souhaitent apporter les parents aux équipes-écoles ainsi que l'affirmation de leur mécontentement face à cette situation financière;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Fany Gauthier-Cloutier, il est résolu à l'unanimité;

DE REFUSER le projet budgétaire 2025-2026.

- **Plan de lutte contre l'intimidation et la violence (fiche 6) :**

La direction présente l'état de situation du plan de lutte : 189 situations de violence et d'intimidation, 2 situations d'intimidation et 2 de violence à caractère sexuel. Une Zone ATL sera instauré l'an prochain qui, on l'espère, changera les différentes situations de violence.

**010 – CE
24/25-45**

CONSIDÉRANT la présentation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Patricia-Ann Bondu, il est résolu à l'unanimité ;

D'ADOPTER le plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école ainsi que son actualisation et l'instauration d'une Zone ATL pour l'année scolaire 2025-2026.

- **Reliquat :**

La direction explique ce qu'est le reliquat : Il s'agit du montant relatif au recours collectif sur les frais chargés aux parents dont les parents n'ont pas réclamé ni encaissé les chèques qui leur étaient destinés. La somme attribuée à notre école correspond à 5 573,01 \$.

La direction présente les différentes options pour l'utilisation de ce montant.

- Le montant est reporté à l'an prochain pour nous aider dans les contraintes budgétaires.

**010 – CE
24/25-46**

CONSIDÉRANT la somme du reliquat attribuée à l'école correspondant à 5 573,01 \$;

CONSIDÉRANT les contraintes budgétaires annoncées;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Vicky Laurin, il est résolu à l'unanimité;

DE REPORTER le reliquat de 5 573,01 \$ à l'année scolaire 2025-2026.

- **Fonds à destination spéciale :** La direction présente la liste à reporter pour l'an prochain. Elle explique qu'un ménage est à faire et que certains montants ont été transférés au dernier CÉ.

**010 – CE
24/25-47**

CONSIDÉRANT la liste des fonds à destination spéciale à reporter pour l'année scolaire 2025-2026;

CONSIDÉRANT QUE certains fonds seront utilisés pour la fin d'année scolaire 2024-2025;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Vicky Laurin, il est résolu à l'unanimité;

D'APPROUVER le transfert des sommes résiduelles des fonds à destination spéciale.

Nager pour survivre :	639 \$	Activités 501-502-503 :	957 \$
Activités 5 ^e année :	930 \$	Activités groupe 601 :	3 411 \$
Activités classe 602 :	1 225 \$	Activités groupe 602 Suzy :	719 \$
SC diner restaurant :	2 000 \$	Projet Kinga (santé sécurité) :	526 \$
Activités diverses :	3 177 \$	Parlement écolier :	1 050 \$
Aide classe d'adapt :	526 \$	Pédago nature :	8 122 \$
Activités maternelle 5 ans :	13 770 \$	Défi Pierre Lavoie :	2 116 \$
Activités groupe 001 :	987 \$	J23 fête de fin d'année/pizza :	633 \$
Activités groupe 002 :	925 \$	J23 Concert de musique :	159 \$
Activités groupe 805 :	594 \$	Journal étudiant :	579 \$
Activités 1 ^{er} cycle :	2 272 \$	J23 – concours de talents :	1 195 \$
Activités 2 ^e cycle :	3 459 \$		

- **Camp de lecture de la Griffé d'Alpha :** Étant donné les travaux ayant lieu à l'école du Sacré-Cœur, la direction propose que les locaux de l'école Jean-XXIII soient prêtés pour une période de 7 semaines, à compter du 30 juin 2025.

**010 – CE
24/25-48**

CONSIDÉRANT les travaux ayant lieu à l'école du Sacré-Cœur;

CONSIDÉRANT les besoins de La Griffé d'Alpha pour son camp de lecture estival;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Geneviève Grenier, il est résolu à l'unanimité;

D'AUTORISER le prêt des locaux pour le camp de lecture à La Griffé d'Alpha, et ce, sans frais.

8)

Travaux du conseil

a) Feuille des capsules et documents obligatoires

La direction vérifie auprès des membres si les documents concernant la formation obligatoire des membres des conseils d'établissement ont été remplis et remis. Les membres confirment avoir fait le suivi.

b) Date de l'assemblée générale des parents 2025

L'assemblée générale se tiendra le 18 septembre 2025, 18 h 30, à l'école Jean-XXIII.

9)

Nouvelles des écoles

École Jean-XXIII

La direction informe les membres que la classe de Tommy ira à la plage de Saint-Jean-sur-le-Lac avec ses élèves lundi prochain (23 juin).

Diverses activités ont eu lieu : Visite de pompier et de police ainsi que la visite du centre d'exposition.

École du Sacré-Cœur

Le dernier diner pizza a eu lieu le 5 juin.

Tous les groupes sont allés manger une crème glacée à la Chaumière.

Les élèves du préscolaire ont eu quatre (4) sorties à la piscine.

Le 19 juin, c'est la journée d'activités de fin d'année à la polyvalente avec pour thème Journée fluo.

Le 20 juin sera la sortie au cinéma. Toute l'école va visionner le film pour enfant Dragons.

10)

Nouvelles du service de garde et du personnel de soutien

Personnel de soutien

Le choix de tâche des T.E.S. est repoussé jusqu'au 26 juin. Beaucoup d'incertitudes, car il y a diminution des heures et du nombre de postes.

Service de garde

Geneviève annonce qu'elle sera éducatrice pour l'an prochain. Ce sera Josée Coulombe qui sera technicienne en SDG.

Règles de fonctionnement (fiche 10)

Geneviève explique les nouvelles modifications au niveau des suspensions au SDG. Elle rappelle aussi les modifications mentionnées à la séance du 15 mai dernier.

010 – CE
24/25-49

CONSIDÉRANT les modifications proposées à la séance du 15 mai dernier;

CONSIDÉRANT les modifications mentionnées concernant les suspensions au service de garde;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Patricia-Ann Bondu, il est résolu à l'unanimité;

D'ADOPTER les règles de fonctionnement du service de garde en milieu scolaire comme présenté par la technicienne responsable du dossier à la présente séance et celle du 15 mai 2025.

11)

Nouvelles du représentant de la communauté

Il n'y aucune information.

12)

Nouvelles du comité de parents

Organisation scolaire 2025-2026 : Étant donné le manque de place, l'école de Saint-Jean-l'Évangéliste aura une classe modulaire en 2025-2026.

Changement de nomination de certaines écoles.

Bons coups des écoles via l'implication des parents.

Comité EHDAA : Il y aura une 4^e rencontre annoncée pour l'an prochain au lieu de 3.

Certains parents s'inquiètent des coupures, et ce, avant même l'annonce des nouvelles réalités budgétaires.

13)

Levée de la séance

CONSTATANT que l'ordre du jour est épuisé;

010 – CE
24/25-50

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Valérie Lamarche, il est résolu à l'unanimité;

DE LEVER la séance ordinaire du 19 juin 2025, à 18 h 17.

Prochaine rencontre : En septembre.



Mariève Dumoulin
Directrice

Fany Gauthier-Cloutier
Présidente par intérim